

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2009042

Signataire : MG/PC

OBJET :Remplacement de Madame Sophia CHIBAH au conseil d'école de l'école maternelle Marc Bloch

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-33 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°90-788 du 6 septembre 1990,

Vu le courrier de madame Sophia CHIBAH du 14 septembre 2009,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE madame Véronique HAMMACHE, Maire-adjointe, pour représenter le conseil municipal au conseil d'école de la maternelle Marc BLOCH, en remplacement de madame Sophia CHIBAH, conseillère municipale.

Le Maire

Jacques SALVATOR